

VISIO - Rémunération des agents : perfectionnement

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance -
Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Renforcer les connaissances et la technicité des professionnels de la paie

Public Visé

Agents des services de la paie possédant une expérience confirmée, en particulier sur les principes et procédures de base de la rémunération • Responsables gestion de personnels

Pré Requis

Avoir suivi le stage "Rémunération" ou justifier de connaissances du processus de la paie de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Renforcer les connaissances et la technicité des professionnels de la paie

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré de nombreux exemples et cas pratiques
- Échanges entre participants

NB : Afin de procéder aux calculs, merci de vous munir d'une calculatrice

- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance, par Zoom

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Bref rappel sur les divers éléments de la rémunération
- Mise à jour des acquis
- Examen des cotisations et des contributions
 - Rappel des assiettes et des taux, consolidation des connaissances sur la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP), l'application des cotisations pour des régimes spécifiques (agents en détachement, animateurs...), les cotisations sur les participations de protection sociale complémentaire, l'application du plafond de sécurité sociale.
- Rémunération en cas de maladie
 - Agents du régime spécial : rémunération à 90% et ½ traitement, impact sur les éléments de rémunération et les cotisations, indemnités des agents en disponibilité d'office
 - Agents du régime général : intégration des indemnités journalières de sécurité sociale et maintien du net
- Situations particulières
 - Employeurs multiples, contrats spécifiques, l'évolution de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG.

Le programme est adaptable en fonction des besoins des apprenants. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins au moment de votre inscription ou dans le formulaire de positionnement

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en rémunération des agents publics

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 320.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 220.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org